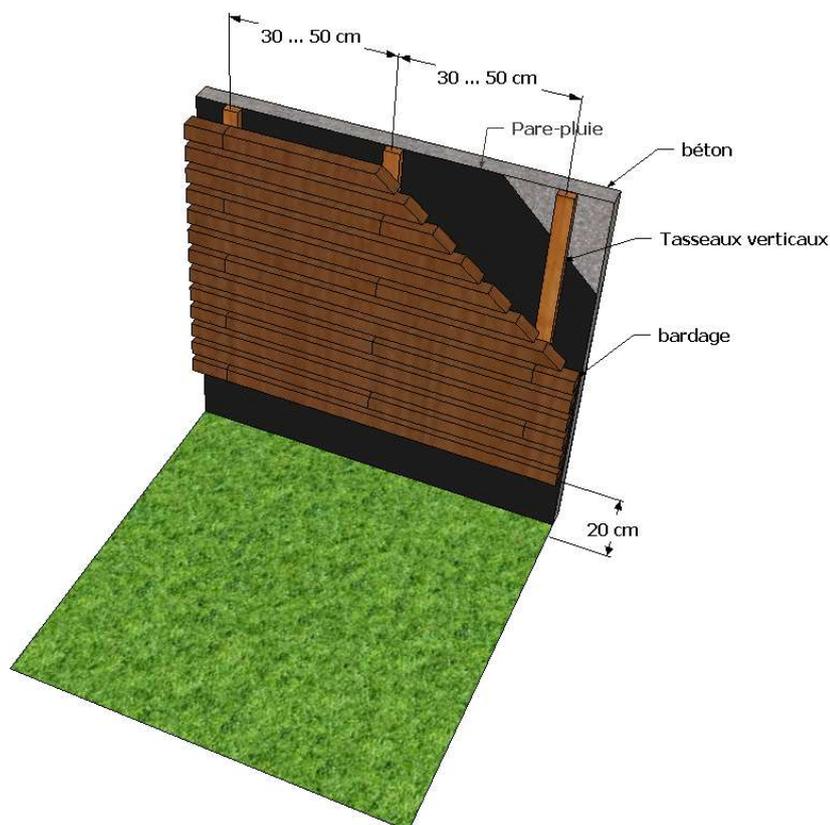


## **Notice de placement produits de bardage Bois Torrifié ®**

### Préalables :

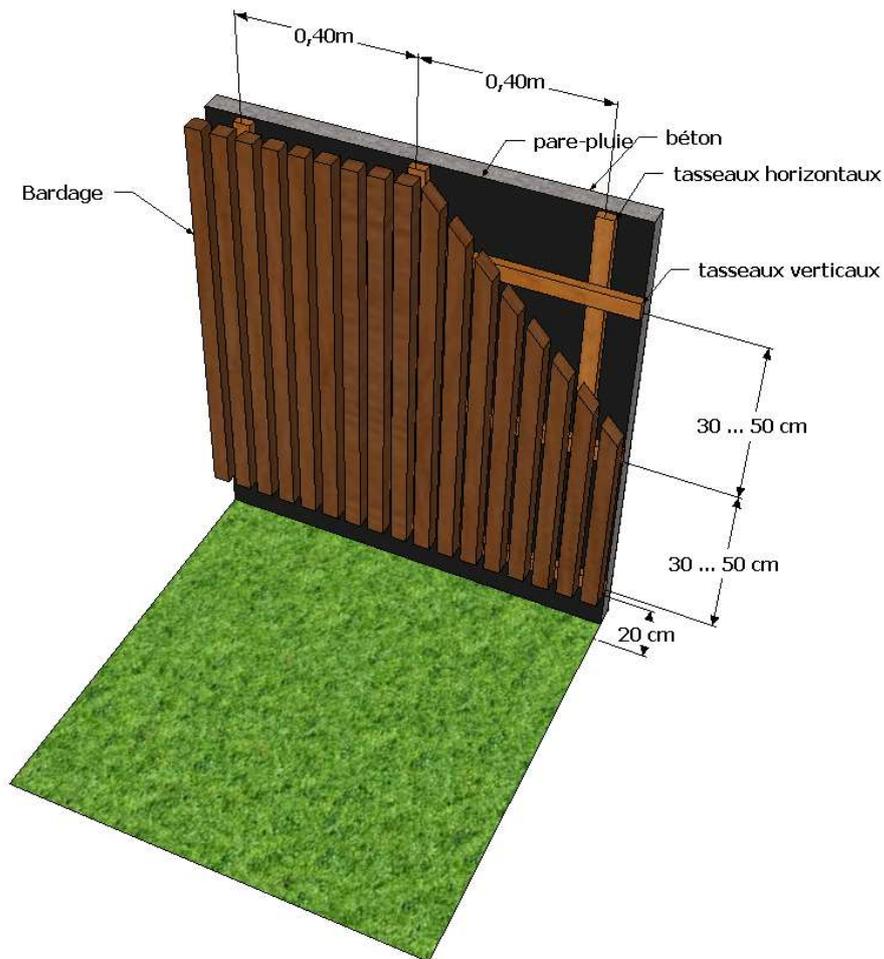
- Mesure de la surface : superficie de la façade à barder + 12 à 18% pour tenir compte des découpes (angles, ouvertures, ...)
- Préparation du bois : afin de « préparer » le bois avant sa mise en œuvre, il est recommandé de retirer les lames de leur emballage 24 à 48 heures avant la pose, tout en laissant les cerclages de bouts de paquet en place. Un stockage abrité sur chantier, en pile aérée et plane, dégagée du sol et à l'abri des projections est nécessaire. Les paquets seront également protégés des remontées d'humidité. Il convient de mettre en œuvre des bois dont l'humidité relative est la plus proche des conditions d'utilisation et d'humidité du site
- L'utilisation d'un pare-pluie sous le bardage (qui veillera à l'étanchéité du mur) est obligatoire sauf recouvrement d'un mur déjà totalement étanche. Sa fixation s'effectue au moyen des tasseaux sur lesquels sera finalement fixé le bardage. Toujours prévoir un espace entre le pare-pluie et le bardage
- La lame d'air ventilée à l'arrière du bardage est indispensable. Elle permet la circulation de l'air et éventuellement le séchage si une humidité a pu entrer. Elle est constituée par l'espace entre le bardage et le mur ou le pare-pluie. Cet espace est créé par le ou les lits de tasseaux et sera de minimum 24 mm pour un bardage ajouré et du double pour un bardage dit fermé



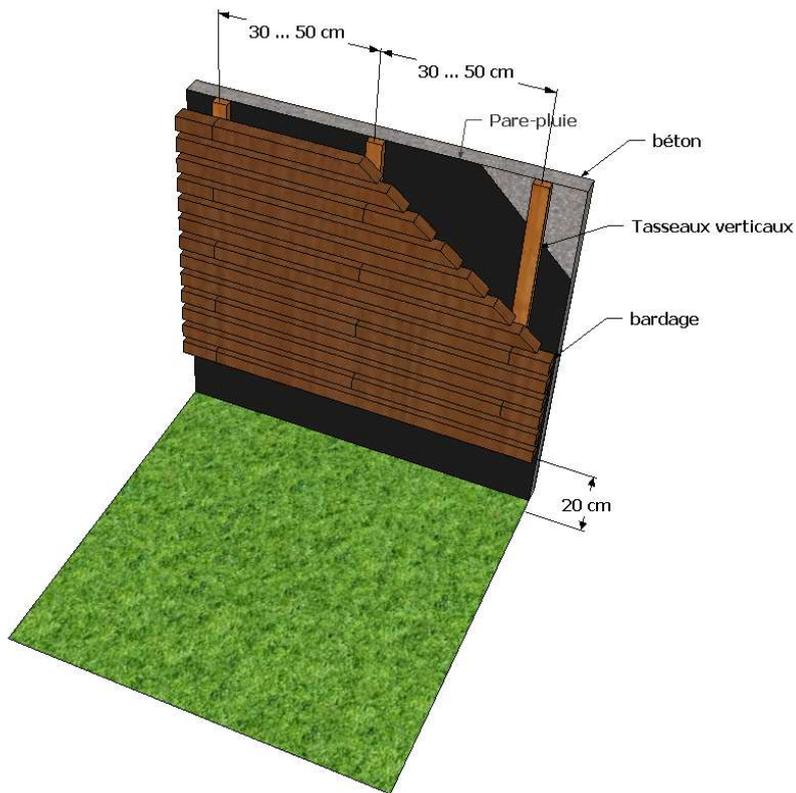
- Dans les parties hautes et basses du bardage, là où sont situées les entrées d'air, seront obligatoirement placées des grilles de ventilation empêchant l'accès aux insectes et rongeurs

Techniques de mise en œuvre des lames de bardage :

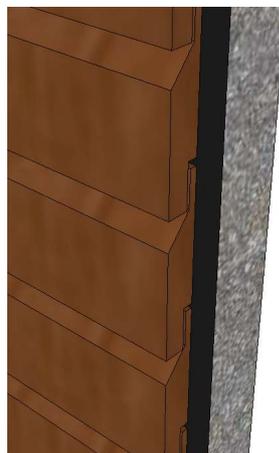
- Les tasseaux sur lesquels seront fixées les lames de bardage (horizontal ou vertical) seront traités au moins en classe 2 (classe 3 pour du bardage ajouré), seront d'une épaisseur minimum de 24 mm et d'une largeur minimum de 30 mm et seront fixés avec un espace d'axe à axe minimum de 30 cm et maximum de 50 cm.



- La disposition des tasseaux dépend du type de pose. Pour une pose de bardage horizontal, un simple lattage vertical suffit. Pour une pose de bardage vertical, un double lattage croisé est nécessaire afin d'avoir une meilleure ventilation.



- Les lames de bardage seront fixées à l'aide de clous ou vis en acier inoxydable ou alliage d'aluminium. Leur longueur minimum sera égale à l'épaisseur de la lame à fixer plus 30 mm et leur diamètre nominal de minimum 1,8 mm pour les clous en clouage invisible avec petite tête et 2,2 mm avec striage sur le corps pour clouage visible avec tête plate ou bombée (les clous seront disposés sur bande plastique et non pas sur bande métallique) et 3,5 mm pour les vis. Le diamètre des clous ou vis, le type de tête, et toutes autres caractéristiques seront à la discrétion du revendeur de ce type de matériaux. Il est obligatoire de mettre 2 clous ou vis à chaque fixation, ceci afin de maintenir la lame de bardage parfaitement à plat contre le tasseau (voir schéma)
- Le clou ou la vis sera toujours placée à au moins 20 mm du bord de lame
- Important : afin de garantir une longévité maximum au bardage, les premières lames du bas seront toujours placées à minimum 20 cm du sol fini
- La languette mâle du bardage horizontal sera toujours dirigée vers le haut



- Lors de l'assemblage de la rainure languette du bardage fermé, il faut laisser un joint de dilatation de minimum 3 mm. Donc ne pas mettre les lames en serrage
- Aux extrémités des lignes de bardage, toujours prévoir un joint de dilatation égal à 0,1% de la longueur totale de la ligne de bardage
- Le bardage ne doit pas être en contact direct avec d'autres matériaux ni avec des végétaux.
- Les raccords (angles, encadrements de fenêtre,...), découpes, emboîtements doivent être traités avec grand soin afin d'éviter une trop grande prise d'humidité par le bardage. De même, un dispositif particulier doit assurer un rejet de l'eau de ruissellement en avant de la façade

#### Entretien :

- Le bois utilisé en extérieur et non traité va être sensible aux effets des rayons ultra violets (UV). En fonction de l'exposition et de l'essence utilisée, un grisonnement ou un éclaircissement seront observés. Ceux-ci ne sont qu'esthétiques et en surface du bois et sont donc pas problématiques et ne changent en rien la solidité du produit. Une manière de ralentir l'apparition de cette décoloration est de traiter le bois contre les UV par aspersion ou badigeonnage. Des conseils à ce sujet vous seront donnés par votre revendeur
- Le nettoyage à haute pression est à proscrire car diminue la durée de vie de votre bardage. Par contre un nettoyage une fois par an au moyen d'une brosse à poils rigides et d'eau est conseillé afin d'enlever tous dépôts de moisissures et pollution.